



© DR  
**Jérôme Caby,**  
directeur de l'IAE  
de Paris-Sorbonne.

## Le rendez-vous économique avec LE CERCLE DE L'ENTREPRISE

«Une grève ne peut aggraver la crise que si elle dure»

**Cette journée de grève a été, une fois encore, très «service public». Existe-t-il maintenant une vraie fracture entre le public et le privé sur ce point ?**

Traditionnellement, les journées d'action nationales rencontrent plus de succès dans le secteur public ; ce n'est pas une nouveauté. Dans le secteur privé, la grève est un instrument de dernier recours, en relation avec des problé-

matiques propres à chaque entreprise. Tandis que dans le public, la grève est davantage un instrument de négociation, et les revendications sont plus générales.

**Le coût d'une grève pour les entreprises peut-il être aggravé en temps de crise ?**

Le coût pour les entreprises relève de deux sources. D'une part, le coût induit par le blocage des infrastructures (transports, courrier...) qui, si la grève est de courte durée, n'est pas véritablement pénalisant. D'autre part, l'arrêt ou le ralentissement de l'activité de l'entreprise proprement dite ce qui, en temps de crise, n'est pas

non plus dramatique, les capacités de production étant de toute façon réduites. En revanche, si la grève dure, elle peut être un facteur d'aggravation de la crise économique.

**Que doivent faire les patrons pour éviter que les choses empirent ?**

Dans le secteur privé comme dans le public, la grève est aussi le constat d'un échec des relations sociales. Il appartient donc aux dirigeants, comme aux syndicats, de trouver des marges de manœuvre et de dialoguer plus souvent pour faire face à la crise, notamment au sein des instances paritaires nationales.